Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le
ID : 029-212902290-20260402-AF2026_04-DE

Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de Quéménéven

Séance du 2 avril 2026

Présents : Ronan LE MENN, Président, Alain LE QUELLEC, Philippe BOËTE, Jérôme PHILIPPE, Gilbert COLIN, Ronan QUÉFFÉLEC, Michel CAPITAINE

Absents/excusés : Jacques GOUEROU, Cécile BARAER, Jean-Luc PÉTILLON, Erwan CROUAN, Roland QUINTIN

Secrétaire : Ronan QUEFFELEC

Date de la convocation : 5 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres ayant pris part au vote : 7

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Président donne lecture à l'assemblée de la proposition de budget primitif 2026, qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes de :

- **Section de fonctionnement**

Dépenses : 58 795.56 €
Recettes : 58 795.56 €

- **Section d'investissement** :

Dépenses : 0.00 €
Recettes : 0.00 €

Après avoir délibéré, le Comité adopte, à l'unanimité, le budget primitif 2026 de l'AFAFAF.

Fait et délibéré à Quéménéven,
Les jour, mois et an susdits,

Le Président
Ronan LE MENN

ASSOCIATION FONCIERE D'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER
COMMUNE DE QUÉMÉNÉVEN Finistère